

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 13 décembre 2018, l'ordonnance suivante :

- **OCA18 16 0406** interdisant, à titre de projet pilote, la circulation des véhicules à certains accès dans trois ruelles ciblées de l'arrondissement et autorisant les modifications de la signalisation en conséquence.

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 20 décembre 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement,
Julie Desjardins, avocate

